



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 24 octobre 2024

Objet de la délibération

AP CP TRAVAUX DU CENTRE-VILLE : MISE A JOUR

Le vingt-quatre octobre deux mille vingt-quatre à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-sept octobre deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Gwendal HENRY , Guillaume KERRIC , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Alain LARRIVÉ , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Joël TRÉCANT pouvoir à Anne-Laure LE DOUSSAL , Frédéric TOUSSAINT pouvoir à Peggy CACLIN , Jacques KERZERHO pouvoir à Marie-Françoise CÉREZ , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Michèle DOLLÉ , Tiphaine SIRET pouvoir à Laure LE MARÉCHAL , Yves DOUAY pouvoir à Jean-François LE CORFF , Alain HASCOËT pouvoir à André HARTEREAU .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Aline LE FUR désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2024.10.026

AP CP TRAVAUX DU CENTRE-VILLE : MISE A JOUR

Rapporteur : Yves GUYOT

En date du 30 juin, 2022 a été décidée la création de l'Autorisation de programme et les Crédits de Paiement « travaux aménagement du centre-ville ».

Pour rappel, le coût estimé au niveau de la phase PRO est de 2 400 000 € HT (2 880 000 € TTC).

Les subventions attendues sont de 899 600 € et le FCTVA est évalué à 472 000 € soit un total de recettes de 1 371 600 €.

Les crédits de paiement de 2024 ne seront pas consommés et il convient de faire les modifications en conséquence.

Financement attendus	Montant €	%
Région	71 600,00	2,49%
DETR (Etat)	150 000,00	5,21%
PST (Département)	300 000,00	15%
FIC Lorient Agglo	200 000,00	10%
DRAC	118 000,00	4,10%
Morbihan Energies	60 000,00	2,08%
	899 600,00	31,24%

Commune	1 980 400,00	68,76%
---------	--------------	--------

Coût total TTC	2 880 000,00	
----------------	--------------	--

En conséquence, il est proposé de mettre à jour l'autorisation de programme comme suit :

	Création de l'AP	Modification de l'AP	Modification de l'AP	Modification de l'AP	Total
	30/06/2022	30/03/2023	28/03/2024	24/10/2024	
AP	2 280 000 €		600 000 €		2 880 000 €
CP					
2022	80 000 €				80 000 €
2023	1 000 000	-800 000			200 000 €
2024	1 000 000 €	-300 000 €	-180 000 €	-150 000 €	370 000 €
2025	200 000 €	1 100 000 €	180 000 €	150 000 €	2 230 000 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,
Vu la délibération en date du 30 juin 2022,
Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 30 septembre 2024,
Vu l'avis de la Commission « Ressources en date » du 7 octobre 2024,
Vu le rapport présenté en séance,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** la mise à jour de la répartition des crédits de paiement telle que présentée ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ